



**SEANCE du 22 novembre 2019**

***Présents :***

Mr DORTHU, ff, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr BOLLAND, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem – Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve – Mr FRANSOLET, Jalhay – Mme DEJARDIN, Limbourg – Mr HALIN, Olne – Mme LEVEQUE, ff, Pepinster - Mr AUSTEN, ff, Plombières – Mr HOUET, Soumagne – Mme DELETTRE, Spa – Mr DELVAUX, Sprimont – Mr DERU, Theux – Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont – Mr BELTRAN, Trooz – Mme TARGNION, ff, Verviers – Mr NIX, Welkenraedt.

***Excusé(s) :*** /

*Mr NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique.*

**SEANCE PUBLIQUE**

**Communications :**

- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales*
- *Subsides provinciaux 2019 – Confirmation de la Province*  
*Monsieur Bolland interpelle le Président relativement à la prise en charge par la Province, des contributions communales au financement des zones de secours.*  
*Le Président estime que les Provinces n'auront probablement pas le choix mais qu'il y a débat. En effet, la compétence est actuellement du ressort du fédéral. Affaire à suivre.*

**1. Approbation du PV du 18 octobre 2019**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 18 octobre 2019.

**2. Budget 2020 - Arrêt**

Le projet de budget 2020 a été présenté aux communes lors de la séance d'information du 13 novembre dernier.

L'ensemble des Bourgmestres votent les dotations communales à l'exception de la Ville de Verviers qui souhaite vivement que le Conseil revoie la clé de répartition dans les plus brefs délais.

Le Conseil vote le budget 2020 à 62.006 voix « pour » et 37.994 voix « contre » dans le chef de la commune de Verviers.

**3. Délégations de pouvoirs accordées par le conseil au Collège – Statuts ambulanciers**

Le Conseil autorise les délégations au Collège pour les compétences relatives aux statuts du personnel ambulancier non-pompier, reprises en annexe.

**4. Statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif**

Le Conseil approuve la modification du statut du personnel administratif, relative à l'utilisation d'une bicyclette sur le chemin du travail.

**5. Modification du tarif : fourniture d'eau**

Le Conseil approuve la modification du tarif des prestations relativement au transport d'eau et fixe la même règle que pour toutes les interventions facturables.

Dès approbation :

- Prendre contact avec la SWDE pour la facturation de l'eau ;
- Écrire aux bénéficiaires pour les avertir du changement de tarification dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

6. Convention cadre - IMIO  
Plusieurs membres du Conseil émettent des réserves sur les logiciels proposés par IMIO ainsi que sur le suivi de ceux-ci chez leurs clients. Il convient d'analyser d'autres solutions plus efficaces existantes sur le marché.  
Le Conseil demande le report du point.
7. Récupération des frais de formation – Précision des autorités de Tutelle  
Le Conseil modifie la décision préalable et précise que le remboursement ne concerne que les formations facultatives autorisées par la Zone.
8. Convention Santé Publique AMU - Modification  
Le Conseil approuve la convention modifiée relative à l'aide médicale urgente proposée par le SPF Santé Publique, concernant le déplacement d'un départ 112 du poste de Verviers vers le poste de Pepinster dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
9. Convention SPFI – Equipes de secours cynophiles  
Le Conseil approuve la convention proposée par le SPFI relative aux équipes de secours cynophiles.
10. Marché public fourniture d'énergie – FINIMO – Convention – SCS et fixation des conditions  
Le Conseil approuve les conditions de marché FINIMO par procédure ouverte ainsi que le cahier des charges et la convention de coopération.
11. Situation de caisse au 30/06/2019  
Le Conseil prend acte du P.V. de vérification de caisse au 30/06/2019.
12. Marché public « Assurances » - Attribution  
Cette compétence est déléguée au collègue mais vu l'urgence du dossier suite au changement d'assureur, le point est présenté au conseil afin de gagner du temps dans la mise en place des nouvelles procédures.  
Monsieur Demonceau demande s'il n'existe pas de possibilité de négociation avec Ethias pour le lot non attribué.  
Le Commandant précise que les montants proposés par Ethias sont trop élevés pour être revus (du simple au double par rapport à AXA).  
Sur base du rapport d'attribution, le Conseil attribue le marché :
  - Les lots 1 (Incendie), 2 (accident du travail) et 4 (automobile) à la société ETHIAS ;
  - Le lot 3 (RC-RCO) à la société AXA.
13. Bureau des volontaires – ROI et désignation du Président de bureau  
Le Conseil prend connaissance de la désignation de Monsieur Denys MAGER en tant que président de bureau et approuve le ROI du bureau des volontaires.

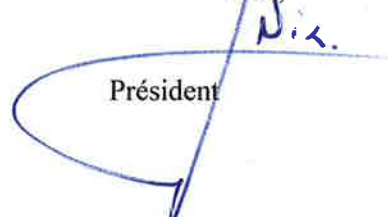
*Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.*

**PAR LE CONSEIL :**

Corinne LIEGEOIS,

  
Secrétaire

Jean-Luc NIX,

  
Président